Société de l'information en Europe: un plan d'action

1994/2106(COS) - 07/04/1995

Le Conseil a pris acte, avec grand intérêt, d'une intervention de M. BANGEMANN sur les progrès accomplis dans l'action en faveur du développement de la société de l'information ainsi que sur les activités de la Commission pour assurer le suivi de la réunion ministérielle du G-7 des 25/26 février dernier et notamment la mise en oeuvre des projets-pilote décidés. Le Conseil a souligné l'importance des applications notamment d'intérêt général et pour les PME pour la mise en place de la société de l'information et pour l'industrie en Europe dont le développement devrait être encouragé dans les meilleurs délais. Dans cette perspective, le Conseil a pris note avec intérêt de l'intention de la Commission de transmettre une communication relative à la définition d'une approche pour la réalisation des applications de la société de l'information s'inscrivant pleinement dans le cadre de la politique de compétitivité industrielle de l'Union ainsi qu'un projet de décision relatif à la mise en oeuvre des réseaux transeuropéens de télécommunications. (COD0498)